

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 3 décembre 2020
Rapporteur :
Madame Marie-Pierre JEAN-
JACQUES**

N° 48

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 14/12/2020
- la transmission au contrôle de légalité le : 11/12/2020
(accusé de réception du 11/12/2020)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Transports collectifs - Délégation de service public
Rapport du délégataire 2019**

Conformément à l'article L 1411-3 du Code général des collectivités territoriales et au chapitre 10 du cahier des charges de la convention de délégation de service public, le délégataire doit annuellement transmettre à l'autorité organisatrice un rapport (ci-joint en annexe) qui rend compte de son exploitation.

Les principaux éléments en sont présentement exposés.

I – Données commerciales

L'offre

Pour 2019, le nombre de kilomètres réels effectués en propre par l'exploitant (urbain et HandiQUB) s'élève à 2 534 417 et représente une variation de -1,0 % par rapport à 2018 (2 559 514).

Les kilomètres sous-traités sur le suburbain (dont HandiQUB) s'élèvent à 1 135 137 et représentent une variation de + 30,1 % par rapport à 2018 (872 733).

La fréquentation

a) Les voyages

Pour l'année 2019, le nombre de voyages (hors HandiQUB) sur l'ensemble du réseau QUB s'établit à 5 566 473, ce qui représente un résultat en hausse de +3,1% par rapport à 2018 (5 399 333).

Par ailleurs, 27 453 voyages ont été effectués en 2019 par HandiQUB, soit une variation de +2,1 % (26 896 en 2018).

b) Les recettes commerciales

Le montant des recettes commerciales s'élève à 2 487 872 € HT, en progression de + 4,9 % par rapport à 2018 (2 370 946 € HT).

Les abonnements scolaires représentent 32,1 % des recettes et les billets unité 24,9 %.

Le titre Happy Family représente 9,0 % des recettes et 11,7 % des voyages.

Les abonnements pass (titres solidaires) représentent 8,8 % des recettes et 26,8 % des voyages.

II - Données économiques

Les charges et les produits (bilan au 31/12/2019)

Pour 2019, les charges d'exploitation indexées représentent 14 499 486 €.

Le montant des produits réels (recettes de trafic, publicité, fraude et vélo) s'est élevé à 2 574 285 € (+ 5,04% par rapport à 2018).

L'intéressement

Il est prévu un mécanisme d'intéressement dans la convention de délégation de service public. Cet intéressement concerne la qualité. Annuellement, au regard de l'exécution du service, un système de bonus/malus est appliqué (+ ou – 80 000 € HT pour la qualité en euros 2016).

Le contrôle des critères qualité (ponctualité, propreté des véhicules, information des voyageurs, relation clientèle, satisfaction clientèle) se fait de manière contradictoire entre l'exploitant et l'autorité organisatrice assisté d'un prestataire extérieur.

Au bilan 2019, l'intéressement à la qualité se monte à 79 312 € (contre 61 695 € en 2018).

La contribution

En tenant compte des éléments variables (intéressement, indemnité de réemploi, écart de kilomètres, etc.), la contribution à l'exploitant est de 11 884 126 € en 2019 (11 000 874 € en 2018).

III – Données d'exploitation

		2018	2019
Effectifs en équivalent temps plein (cadres Keolis et intérimaires inclus)	Conduite	119,1	123,6
	Cadre	4,8	5,3
	Agent de maîtrise	11,3	11,2
	Employé	8,9	7,9
	Ouvrier	6,8	7,1
	Total	151,0	155,1
Parc véhicules	Standard (GO + GNV)	42	41
	Articulé	4	4
	Véhicules TPMR	7	8 ¹
	MIDI	3	5
	Navette électrique	2 ²	2 ²
	Total	58	60
Productivité	Km/agent conduite	21 489	20 501
	Km/agent d'entretien	319 916	316 802
	Km/habitant	39,12	36,70
	Voyages/habitant	61,84	55,94
	Recette/voyage	0,4350	0,4465
	Recette/Km	0,69	0,68
Indicateurs sociaux (%)	Absentéisme	7,97%	7,23%
Sinistralité	Sinistres	66	36
Qualité maintenance	Nombre de pannes	110	80
	Km parcourus entre deux pannes	23 109	31 254

¹Dont un appartenant à Keolis Quimper

²En location par Keolis Quimper

Le rapport du délégataire a été soumis à la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) du 3 novembre 2020. Le compte rendu de la commission est joint au présent rapport.

Le conseil communautaire en prend acte.